



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Responsable systèmes d'informations Ressources humaines

Métier ou emploi type* : Chef de projet / expert en développement et déploiement d'applications

Fiche descriptive du poste

Catégorie : A

Corps : ouvert au contractuel

Affectation

Administrative : Cnam
292 rue St Martin – 75003 PARIS

Géographique : 292 rue St Martin – 75003 PARIS

Missions

Le Cnam est un grand établissement public rattaché au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, il comprend environ 1600 personnes, et accueille chaque année plus de 18000 élèves qui suivent des cours à la carte, des cursus diplômant ou des formations en alternance. La DSI comporte 3 équipes techniques (assistance informatique, développement et système & réseau), 1 équipe Projet Transverse et 4 équipes métiers (Scolarité, Finance, Intec (équipe dédiée à la plus grosse composante pédagogique du Cnam), et Gestion RH). Le poste concerne le responsable de l'équipe Gestion RH.

Rattaché à la Direction des Systèmes d'Information, le responsable SIRH assure sur le domaine fonctionnel de la gestion des Ressources Humaines avec son équipe de 2 personnes au sein de la DSI en coordination avec la DRH du Cnam et les équipes techniques de la DSI :

- Le bon fonctionnement des applications du domaine RH, leur administration, le support aux utilisateurs
- Les projets d'évolutions ou de changement d'applications
- La bonne intégration de ces applications au SI du Cnam

A ce jour les applications du domaine sont Virtualia pour la gestion du personnel, WinPaie pour la paie, Chimed pour la médecine du travail, Saghe pour la gestion des heures de service des enseignants chercheur du Cnam.

Les projets en cours ou à venir :

- Remplacement de Virtualia et WinPaie pour WinPaie+RH pour une gestion intégrée, le projet est en phase de lancement.
- Projets de dématérialisation de processus RH interne au Cnam, dont la priorisation sera à organiser et les solutions techniques à définir.

Activités principales :

- Piloter les projets, la maintenance et les évolutions des applications du domaine RH.
- Mener des réunions de suivi projet avec les métiers, prestataires, métier et autres équipes de la DSI.
- Mener les réunions d'analyse de besoin et de conception, produire les documents qui en découlent.
- Suivre les relations et les contrats avec les fournisseurs du domaine
- Rédiger des cahiers des charges, spécifications et procédures.
- Rechercher des solutions sur le marché et organiser le choix.
- Contribuer aux projets d'établissements et de la DSI.
- Encadrer une équipe de 2 personnes.
- Assurer l'exploitation et l'administration des applications du domaine.
- Organiser le support aux utilisateurs de ces applications.
- Qualifier les anomalies remontées et suivre leurs corrections.
- Réaliser certaines tâches d'exploitation ou d'administration structurantes et/ou complexes.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Conditions particulières d'exercice (NBI, part fonction de la PFR...) :

Encadrement : OUI

Nb agents encadrés par catégorie : ...1 A - ...1 B - 1...

Conduite de projet : OUI

Compétences

Connaissance, savoir :

- Systèmes d'information.
- Gestion RH et solutions du marché sur le domaine.
- Procédures d'appel d'offres.
- Conduite de projet.
- Organisation des services enseignants-chercheur dans le supérieur.
- Conduite du changement et assistance à MOA

Savoir-faire :

- Planification des produits ou des projets : Évalue l'opportunité et la faisabilité, les facteurs de risque, les forces et les faiblesses, avec une approche critique. Établit des calendriers et des jalons, rédige les cahiers des charges et autres documents projet.
- Conception des services : Participe à la conception ou au paramétrage des solutions.
- Tests et déploiement des services : Élabore et exécute les procédures de tests pour garantir la conformité avec les spécifications de conception.
- Production de la documentation, élaboration des stratégies d'accompagnement.
- Pilotage de prestataire.

Savoir être :

- Capacité managériale
- Savoir écouter
- Savoir négocier
- Être disponible
- Anticiper les risques

* Conformément à l'annexe de l'arrêté du 18 mars 2013 (NOR :MENH1305559A)

Pour postuler veuillez envoyer votre CV et LM à florence.vitalis@lecnam.net